AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

sagec
ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

ASSOCIATION FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS POUR L'ÉTUDE, LA PROTECTION ET L'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE DANS LE SUD-OUEST (SEPANSO)

Institut de Biologie Animale
Université de Bordeaux 1
33405 TALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE 2021

Dossier suivi par M. Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

sagec ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES
+33 (0)5 57 19 12 12
sagec@actheos.com
www.actheos.com

FEDERATION SEPANSO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de l'association « Fédération SEPANSO »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Votre Association bénéficie de financements publics affectés à la réalisation de ses programmes d'action.

Lorsque les subventions attribuées au cours de l'exercice sont utilisées partiellement ou totalement sur l'exercice suivant, la part concernée est inscrite en fonds dédiés. Ces derniers s'élèvent à 234 387 € au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner notamment le correct rattachement des produits à l'exercice en considération des conventions conclues avec les financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport financier qui sera présenté à l'assemblée générale et en conséquence nous ne pouvons pas porter d'opinion sur son contenu.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 10 mai 2022
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC

Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes Associé

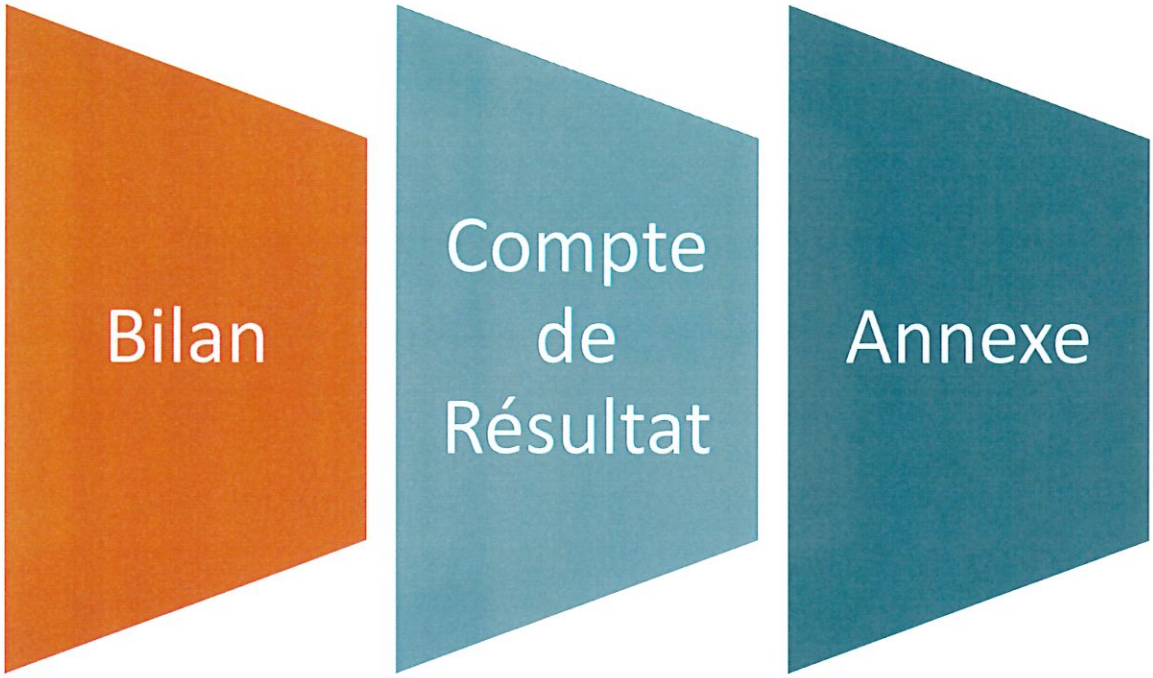
Bilan
Compte de Résultat
Annexe

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2021 Brut	31/12/2021 Amort. et Dépréc.	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	103 538		103 538	103 538
	Constructions	73 944	52 990	20 955	25 512
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 039 439	687 522	351 917	395 458
	Autres immobilisations corporelles	429 620	223 852	205 769	154 560
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	27 663		27 663	5 095
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	993		993	993
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 735		1 735	1 735
	TOTAL (I)	**1 676 933**	**964 363**	**712 570**	**686 891**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	17 365		17 365	14 760
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 712		18 712	10 272
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 240 458	11 713	1 228 745	771 035
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	120 907		120 907	241 782
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 927		3 927	4 111
	TOTAL (II)	**1 401 368**	**11 713**	**1 389 655**	**1 041 960**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**3 078 301**	**976 076**	**2 102 225**	**1 728 851**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 735	1 735
	(3) dont à plus d'un an				

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

ACTUARIEL EXPERTISE	Association S.E.P.A.N.S.O.	

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

			31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**	**Fonds propres**		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise		20 000
		Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv		
	Fonds propres complémentaires		20 000	
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		296 172
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité		291 172	
	Autres		5 000	
	Report à nouveau	Report à nouveau	165 959	126 714
	Excédent ou déficit de l'exercice	**Résultat de l'exercice**	**92 089**	**39 245**
	Total des fonds propres (situation nette)	**Total des fonds propres**	**574 220**	**482 131**
		Fonds associatifs avec droit de reprise		
		- Apports		
		- Legs et donations		
		- Subv d'inv affectées biens renouv		
		Droits des propriétaires		
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv	483 683	464 095
	Provisions réglementées	Provisions réglementées	97 160	97 160
	Total des autres fonds propres	**Total des autres fonds associatifs**	**580 843**	**561 255**
		Total des fonds propres | Total des fonds associatifs	**1 155 063**	**1 043 386**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	234 387	106 294
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
		Total des fonds reportés et dédiés	**234 387**	**106 294**
Provisions	Provisions pour risques		69 600	39 294
	Provisions pour charges		180 669	187 706
		Total des provisions	**250 269**	**227 000**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		27 783	32 071
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18 000	37 000
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		168 910	38 221
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		211 187	174 848
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		36 627	70 032
	Produits constatés d'avance			
		Total des dettes	**462 507**	**352 172**
	Ecarts de conversion passif			
		TOTAL PASSIF	**2 102 225**	**1 728 851**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	92 089,41	39 244,75
(1) Dont à moins d'un an	444 507	315 172
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

			31/12/2021	31/12/2020
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations	8 626	8 582
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués	83 107	20 136
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services	131 342	87 116
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	1 394 883	1 043 961
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons	1 306	510
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
	Contributions financières		2 091	
		Autres pdts de gestion courante		172
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		27 392	11 344
	Utilisations des fonds dédiés		56 373	
	Autres produits	Autres produits	97 057	91 760
	Total des produits d'exploitation		**1 802 179**	**1 263 581**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		465 585	296 707
	Aides financières	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés		20 019	39 132
	Salaires et traitements		708 826	530 752
	Charges sociales		228 338	180 649
	Dotation aux amortissements et dépréciations		113 785	105 720
	Dotation aux provisions		43 539	49 422
	Reports en fonds dédiés		184 466	
	Autres charges		1 564	916
	Total des charges d'exploitation		**1 766 122**	**1 203 299**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**36 057**	**60 282**

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ACTUARIEL EXPERTISE	Association S.E.P.A.N.S.O.	

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	31/12/2020
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**36 057**	**60 282**
PRODUITS FINANCIERS		De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	317	196
		Total des produits financiers	**317**	**196**
CHARGES FINANCIERES		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 056	1 033
		Total des charges financières	**2 056**	**1 033**
		RESULTAT FINANCIER	**(1 739)**	**(838)**
		RESULTAT COURANT avant impôts	**34 318**	**59 444**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	10 981 103 905	6 516 14 100
		Total des produits exceptionnels	**114 886**	**20 616**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	57 115	6 371
		Total des charges exceptionnelles	**57 115**	**6 371**
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	**57 772**	**14 245**
		Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		37 179 71 623
		TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**1 917 382** **1 825 293**	**1 321 571** **1 282 327**
		EXCEDENT ou DEFICIT	**92 089**	**39 245**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	350 843	
Prestations en nature		
Bénévolat		331 852
TOTAL	**350 843**	**331 852**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole	350 843	331 852
TOTAL	**350 843**	**331 852**

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Informations générales :

La SEPANSO, créée en 1969, est une fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement en Aquitaine. Reconnue d'utilité publique, elle regroupe cinq sections départementales et quatre associations spécialisées. Au niveau national, la SEPANSO est affiliée à France Nature Environnement.

Ses actions

- La Fédération SEPANSO est gestionnaire, pour le compte de l'Etat, de 3 Réserves Naturelles Nationales : le Banc d'Arguin, les marais de Bruges et l'étang de Cousseau. Ses missions dans ces espaces protégés consistent à assurer la police de la nature, le suivi scientifique des milieux et des espèces, l'entretien et les travaux nécessaires à la conservation ou la restauration de certains milieux, ainsi que l'éducation à l'environnement en direction de différents publics.

- Agréées par les pouvoirs publics au titre de la protection de l'environnement, la SEPANSO intervient sous toutes les formes légales possibles pour éviter les atteintes aux milieux naturels et au cadre de vie et faire respecter les textes réglementaires nationaux et internationaux dans tous les domaines touchant à l'environnement et à l'aménagement du territoire. La Fédération SEPANSO et ses sections départementales font ainsi entendre la voix de la protection de l'environnement dans plusieurs dizaines d'instances consultatives et n'hésitent pas à saisir la justice lorsque cela est nécessaire.

- Enfin, soucieuse d'apporter à chacun les moyens d'appréhender les enjeux environnementaux, la Fédération SEPANSO édite sa propre revue trimestrielle : Sud-Ouest Nature. Ses interventions dans les médias, conférences et débats publics ou les sorties et chantiers nature qu'elle organise sur le terrain participent également à apporter au plus grand nombre les connaissances indispensables à la compréhension de ces enjeux

Les conventions générales comptables pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2021 ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

du plan comptable des associations en application du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié (plan comptable général) et du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié (relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif). Pour des raisons inhérentes à l'adaptation des logiciels, les données de l'exercice 2019 ont été présentées avec les rubriques des états financiers issus du règlement ANC n° 2018-06.

Changement de méthode comptable et de présentation

Les comptes annuels 2021 ont été arrêtés le 09 Mai 2022.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 102 225** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 917 382** euros et un total **charges** de **1 825 293** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **92 089** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.** Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraites et avantages similaires

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision inscrite dans les comptes sociaux pour un montant au 31/12/2021 de 180 669 €.

Elle est calculée sur la base de la « Convention Collective de l'Animation du 28/06/1988 » applicable à la SEPANSO et des éléments ci dessous :

- Départ volontaire à la retraite,
- Taux d'actualisation financière = 1.00%
- Taux d'évolution salariale = 1.50%
- Taux moyen de charges sociales Cadres = 55%
  Taux moyen de charges sociales Non Cadres = 45%

Continuité d'exploitation :

L'activité de l'association n'est pas remise en cause en 2022

Rémunérations des dirigeants :

« En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à
l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts cadres
dirigeants bénévoles. »

Honoraires 2021 du CAC

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice s'élève à 7 440 €

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	103 538					103 538
	Constructions sur sol propre	73 944					73 944
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 019 484		31 008		11 053	1 039 439
	Instal., agencement, aménagement divers	272 921		58 533			331 454
	Matériel de transport	46 670		24 785			71 456
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 875		2 569			20 444
	Emballages récupérables et divers	6 267					6 267
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	5 095		68 947		46 379	27 663
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 545 794**		**185 843**		**57 432**	**1 674 205**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	993					993
	Prêts et autres immobilisations financières	1 735					1 735
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 728**					**2 728**
	TOTAL	**1 548 522**		**185 843**		**57 432**	**1 676 933**

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	48 432	4 558		52 990
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	624 026	74 549	11 053	687 522
	Autres instal., agencement, aménagement divers	137 695	29 970		167 665
	Matériel de transport	46 670	3 572		50 242
	Matériel de bureau, mobilier	4 809	1 136		5 944
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**861 631**	**113 785**	**11 053**	**964 363**
	TOTAL	**861 631**	**113 785**	**11 053**	**964 363**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	97 160			97 160
	PROVISIONS REGLEMENTEES	**97 160**			**97 160**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	187 706		7 037	180 669
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	39 294	43 539	13 233	69 600
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**227 000**	**43 539**	**20 270**	**250 269**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	11 713			11 713
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**11 713**			**11 713**
	TOTAL GENERAL	**335 873**	**43 539**	**20 270**	**359 142**

Dont dotations et reprises { - d'exploitation		43 539	20 270
- financières			
- exceptionnelles }			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 735	1 735	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 712	18 712	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	261	261	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	34 894	34 894	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 205 247	1 205 247	
	Charges constatées d'avance	3 927	3 927	
	TOTAL DES CREANCES	**1 264 831**	**1 264 831**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	27 783	27 783		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	168 910	168 910		
	Personnel et comptes rattachés	52 316	52 316		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	115 881	115 881		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 990	42 990		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	36 627	36 627		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**444 507**	**444 507**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 279			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Effectif moyen

	31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés	18	
	Ouvriers		
	TOTAL	**19**	

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2021**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021
Total des Produits à recevoir		**1 206 219**
Autres créances clients		**13 000**
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	*13 000*	
Autres créances		**1 193 219**
PRODUITS A RECEVOIR	*1 193 219*	

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	13 000		13 000	
Autres créances	1 193 219	770 411	422 808	*54,88*
TOTAL	**1 206 219**	**770 411**	**435 808**	*56,57*

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir (détail)
au 31/12/2021

Libellé	Montant
SUBVENTION 2016	11 976
SUBVENTION 2017	8 782
SUBVENTION 2018	60 000
SUBVENTION 2019	139 473
SUBVENTION 2020	186 093
SUBVENTION 2021	786 898
SABOM FAE	13 000
ECART	(2)
Totalisation	**1 206 219**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021
Total des Charges à payer		**142 541**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**45**
INT COURU NON ECHU	*45*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**69 110**
FOURN FACTURES NON PARVENUES	*69 110*	
Dettes fiscales et sociales		**72 079**
DETTES PROV.POUR C. P	*49 228*	
DETTE PROV. RTT	*91*	
CHARG SOC. SUR CP	*22 723*	
CHARG. SUR RED. TEMPS TRAVAIL	*37*	
Autres dettes		**1 306**
CHARGES A PAYER	*1 306*	

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	20 000			20 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	281 172			281 172
Réserves réglementées	15 000			15 000
Autres réserves				
Report à nouveau	126 714	39 245		165 959
Résultat de l'exercice	39 245	92 089	39 245	92 089
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	464 095	82 930	63 343	483 683
Provisions réglementées	97 160			97 160
TOTAL	**1 043 386**	**214 264**	**102 587**	**1 155 063**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** A	**Utilisation en cours d'exercice** B	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** C	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** D = A - B + C
Fonds dédiés				
RESERVE D'ARGUIN	43 557	32 600	48 450	59 407
RESERVE DE BRUGES	32 258	7 193	73 912	98 977
RESERVES DE COUSSEAU	25 479	11 580	62 104	76 003
STYGO	5 000	5 000		
TOTAL	**106 294**	**56 373**	**184 466**	**234 387**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	**Fonds à engager au début de l'exercice** A	**Utilisation en cours d'exercice** B	**Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées** C	**Fonds restant à engager en fin d'exercice** D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Dossier financier sans attestation de l'expert comptable

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Ce prêt est garanti par une inscription de privilège de deniers à hauteur de 60 k€, en principal, plus intérêts, commissions … sur l'ensemble immobilier situé à Carcans		27 738	
		27 738	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Pensions et retraites		180 669	
		180 669	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**208 407**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les factures d'entretien de l'immeuble de la SEPANSO Dordogne, ont été payées par la Fédération SEPANSO pour un montant de **11 392.30 €** en 2006.
En 2007, le montant de 320.62 € correspondant à l'assurance MAIF a été réglé.
Ces sommes ont été enregistrées dans le **compte 4670 « SEPANSO Dordogne »** et provisionnées en totalité pour un total de **11 712.92 €**.

Le compte provisions réglementées de **97 160.07 €**, correspond à l'assurance vie perçue de Mr THABUTEAU pour la somme de **29 382.37 €**, et la vente de la Maison de Monplaisant en Dordogne pour la somme de **67 770.70 €**

INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Nous n'avons pas eu la valorisation pour l'année 2021

Bétail Réserve Naturelle de Bruges : 19 poneys d'une valeur estimée à **8 400 €**.

Jusqu'à présent, la valeur des animaux appartenant à la SEPANSO était estimée à partir des évaluations officielles des stocks agricoles, par catégories de sexe et d'âge.
Or ces évaluations calculées pour la production de viande bovine ne sont pas adaptées aux races rustiques utilisées et à leur usage en tant qu'outil de gestion (pâturage extensif) sur les réserves naturelles.

D'autre part, ces animaux sont détenus en copropriété avec le Conservatoire des Races d'Aquitaine, qui utilise une autre méthode d'évaluation des stocks, ne prenant notamment en compte que les animaux de plus d'un an.

Par soucis de cohérence, à partir de 2018, la SEPANSO s'aligne sur la méthode d'évaluation du CRAq.

Au 31/12/2019, le cheptel total (CRAq + SEPANSO) de Vaches marines compte 153 animaux de plus d'un an.

La valeur des animaux est estimée à 50 Euros par animal.

Ces animaux étant propriété du CRAq et de la SEPANSO par moitié, la valeur totale du stock de

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Vaches Marines de la SEPANSO au 31/12/2019 est de :

$\frac{153 \times 50}{2}$ = **3825 Euros**

Nous n'avons pas eu la valorisation pour l'année 2021

TABLEAU RECAPITULATIF DES FONDS DEDIES PAR ANCIENNETE ET PAR RESERVE

	ARGUIN	BRUGES	COUSSEAU	STYGO	Total
2015	-	5 431,21	5 661,24		**11 092,45**
2016	-	1 592,19	-		**1 592,19**
2017	-	169,40	-		**169,40**
2018	-	1 500,00	-		**1 500,00**
2019	5 896,26	100,00	8 237.71		**14 233,97**
2020	5 060.61	16 272,20	-	-	**21 332,81**
2021	48 450.00	73 912.14	62 103.84		**184 465.98**
Total	**59 406.87**	**98 977.14**	**76 002.79**	**-**	**234 386.80**

Mention sur le bénévolat intervenant sur les Réserves :

Valorisation suivant le budget prévisionnel établit pour 2021 :

Arguin = 163 282.21 € représentant 686.75 jours à 237.76 euros,
Bruges = 88 132.65 € représentant 401.00 jours à 219.91 euros ,
Cousseau = 99 378.83 € représentant 473.00 jours à 210.10 euros.

soit un total de **350 793.69 €uros**.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Faits Significatifs

FAITS SIGNIFICATIFS

Certaines dépenses engagées au titre notamment du programme Stygofaune doivent faire l'objet d'un financement partiel par le FEDER.

A la date d'arrêté des comptes, l'absence de conventionnement ne nous a pas permis de constater le produit à recevoir de 80 K€.

Réserve Naturelle du Banc d'Arguin

- Poursuite de l'élaboration du Plan de Gestion,
- Départ de Christophe LE NOC, Conservateur de la Réserve en septembre 2021,
- Embauche d'animateurs saisonniers pour étoffer l'équipe et permettre de développer l'Education à l'Environnement et au Développement Durable. Nouveau soutien financier de la DREAL.

Réserve Naturelle Nationale des marais de Bruges

- Départ en retraite de Pascal GRISSER, Chargé de mission, et de Jean Pierre BONNET Garde Technicien en avril 2021,
- Obtention du marché Bordeaux Métropole pour gérer les zones de compensation limitrophes à la réserve naturelle,
- Embauche en CDD de Thomas FOLITUU, ancien volontaire en service civique, et d'Hichem MACHOUK en tant que gardes techniciens.

Réserve Naturelle de l'étang de Cousseau

- Participation aux sentinelles de la nature – Projet FEDER porté par CISTUDE NATURE
- Obtention et réalisation plan de relance Cousseau en immersion,
- Pérennisation du poste de l'animatrice nature Mathilde PIGEASSOU grâce à l'aide financière de la DREAL pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Faits Significatifs

Stygophone

Un nouveau projet d'étude scientifique est porté directement par la SEPANSO (après une première phase en 2020 sous traitée par France Nature Environnement – Nouvelle Aquitaine). C'est le projet STYGO FAUNE qui inventorie la faune aquatique souterraine et la qualité des eaux en Nouvelle Aquitaine. Deux Chargés de Mission sont embauchés Thierry ALEZINE et François LEFEBVRE.

Fédération

Notre site internet fait peau neuve.

Nous obtenons un dégrèvement de la taxe sur les Salaires sur certains emplois de 2017 à 2021 pour un montant global de 103 605 €.

COVID 19

Nous avons appliqué les gestes barrières, mis à la disposition des visiteurs du gel hydro alcoolique. Nous avons demandé dans les endroits clos comme Bruges de respecter un nombre de visiteurs dans les observatoires. Nous avons été fermés à Bruges lors des confinements.

En 2021, il n'y a pas eu de chômage partiel à la Sépanso. Les rôles de chacun ont été repensés en respectant les gestes barrières et la distanciation.

En 2021 nous avons vendu du bois selon le plan de gestion forestière de 2020.

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes